

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de Charlevoix reçoit 30 400 \$ dans le cadre de la mesure de soutien Destination durable et action concertée (DDAC) pour le projet « Démarche de concertation - Sentier de la Rive de Charlevoix »

Baie-Saint-Paul, le 27 juin 2023 – La MRC de Charlevoix est heureuse d'avoir obtenu une somme de 30 400 \$ afin de réaliser une démarche de concertation visant à planifier l'aménagement du Sentier de la Rive de Charlevoix, qui permettra de connecter 3 villages riverains et de mettre en valeur une magnifique vue sur le Fleuve. Ce projet est soutenu financièrement par le gouvernement du Québec et s'inscrit dans le cadre de Destination durable et action concertée, une mesure de soutien administrée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) découlant du Plan pour une économie verte 2030 et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025.

Le projet du Sentier de la Rive de Charlevoix fait partie des 26 projets soutenus de planification collaborative visant à favoriser le développement d'une offre touristique responsable, durable et adaptée au contexte des changements climatiques.

L'équipe de la MRC de Charlevoix a travaillé de concert avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) et Contact Nature, pour mettre en place une démarche novatrice de concertation et de planification participative avec les parties prenantes et les acteurs de la collectivité. Ce sont plus de 20 représentants multidisciplinaires, notamment des représentants municipaux (de Baie-Saint-Paul, des Éboulements et de L'Isle-aux-Coudres), de Réseau Charlevoix, du secteur de l'éducation, du récréotourisme, des affaires, des spécialistes en environnement, en ingénierie, en sécurité et en accessibilité universelle, qui se sont penchés sur les multiples enjeux du projet relancé en 2021 par un comité de citoyens. Lors des trois ateliers de travail qui ont eu lieu de la mi-avril à la mi-juin, les échanges des participants ont été soigneusement documentés par l'équipe de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) qui soumettra un rapport avec des recommandations au courant de l'été 2023.



Quelques participants lors de la consultation du 15 juin.

« Cette démarche novatrice nous confirme que le projet du Sentier de la Rive peut avoir un impact majeur sur l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens, ainsi que sur la préservation du patrimoine naturel, du paysage et de l'authenticité du lieu. Ce projet est au cœur de notre créneau stratégique principal de notre stratégie de développement socioéconomique, soit le récréotourisme durable et pourra contribuer à faire de notre région une destination cycliste incontournable. C'est un projet qui est réfléchi par et pour la collectivité de notre MRC avant tout. »,

Pierre Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix

« Le tourisme responsable et durable est plus qu'une simple tendance : c'est le tourisme du futur. Notre industrie est de plus en plus mobilisée pour en intégrer les principes dans ses pratiques, et ce projet le démontre parfaitement. Avec la mesure Destination durable et actions concertée, notre gouvernement entend soutenir des projets qui contribuent à protéger notre environnement et à faire en sorte que les communautés d'accueil fassent partie intégrante du développement de l'offre touristique et bénéficient des retombées du tourisme. »

Caroline Proulx, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Lanaudière

« Notre gouvernement est fier de soutenir financièrement ce projet dans le cadre de Destination durable et action concertée, puisqu'il s'aligne parfaitement avec les objectifs de notre Plan pour une économie verte 2030, qui vise à outiller le secteur économique et les entreprises dans leur processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

« Nous saluons la démarche de la MRC de Charlevoix. Celle-ci permettra la valorisation et la préservation du patrimoine naturel et culturel en concertation avec la communauté. Les projets financés par Destination durable et action concertée permettent de développer et de structurer une offre touristique complémentaire, collaborative et favorable à des retombées économiques, sociales et environnementales positives au sein des collectivités. »

Véronique Desmarais, directrice Impact et Changement de comportement au FAQDD.

Source :

Claude Belley

Porte-parole

Groupe du Sentier de la Rive de Charlevoix

514 235-4922

claudebelley2@hotmail.com